PÊCHE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Conseil d'administration *octobre 2026*



Périgueux

14 octobre 2026

Association Régionale des FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine
www.peche-nouvelle-aquitaine.org

Ordre du jour

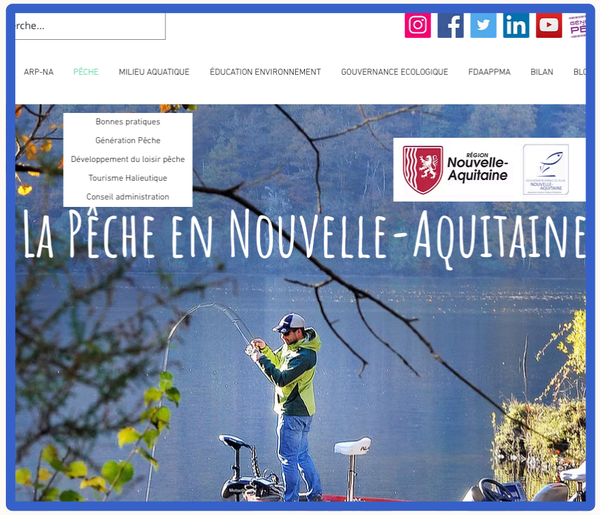
1. **Approbation du P.V. du C.A. du 20 janvier 2026**
2. **Information du Président et actualités FNPF**
3. **Dates réunions statutaires - renouvellement mandats**
4. **Cartes de pêche**
5. **Tour d'actualité des FDAAPPMA**
6. **Relations avec la Région et partenaires institutionnels**
7. **Point financier – budget et trésorerie de l'Association Régionale**
8. **Développement du loisir pêche (JFT / Festival 2028 / compétitions / labellisations)**
9. **Communication (formation linkedIn / projets 2026 / goodies / livre / hors-série / encyclopédie / dépliants / vidéos)**
10. **Point juridique (rencontres juridiques FNPF / contact PRE)**
11. **Actions FNE, LPO, APNE / dérives et alertes**
12. **Mare'N-A (FRC)**
13. **FEDER**
14. **Journée Garderie**
15. **Questions diverses**

1 Approbation du P.V. d'assemblée générale du 20 janvier 2026 à Périgueux

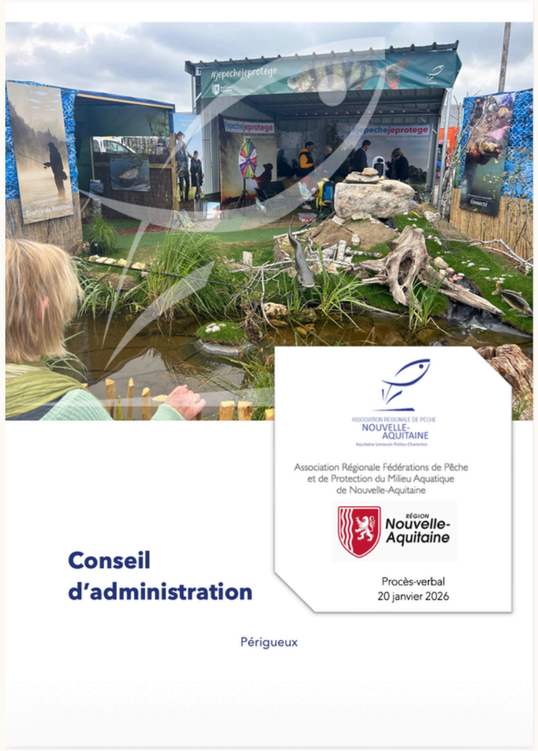
Compte-rendu

Documents de travail et comptes-rendus consultables sur l'espace ressources : Conseil d'administration > Espace statutaire

www.peche-nouvelle-aquitaine.org



Mot de passe : arpna12AR



2 Information du Président et actualités FNPF

RELAIS D'INFORMATIONS	Daniel Bourdie, membre du Bureau de la FNPF
RELAIS D'INFORMATIONS	MM. Labrousse, Brichet, Ravaille, Bourdie, membres du CA de la FNPF
SUJETS D'ACTUALITÉ	Enquête infranationale La Pêche et les Poissons Labelisations



2 Actualités FNPF (suite)

- **Enquête infranationale > une motion régionale ?**
- **Proposition de 8 fiches actions à la FNPF > commission technique du 8 septembre > “l’examen de ces fiches sera renvoyé à la réflexion globale”**
- **La Pêche et les Poissons / NUMA / Bill François**
- **Réflexion sur les produits pêche : “Une large consultation a révélé un consensus sur la nécessité de simplifier et moderniser l’offre des cartes de pêche pour mieux répondre aux évolutions sociales et fidéliser les publics”.**
- **Participation de la FNPF à deux salons majeurs en 2026-2027 : salon des maires (24-26 novembre) et Destination Nature (11-14 mars 2027)**
- **Incertitude sur le futur du festival de la pêche partenarial avec GIFAP**

3 Réunions statutaires - renouvellement des mandats

Date AGO + AGE ARP-NA : 20 avril 2027 ?

Calendrier électoral

01/10/2026 au 31/12/2026 > Renouvellement des conseils d'administration des **AAPPMA**

01/01/2027 au 31/03/2027 > Renouvellement des conseils d'administration des **FDAAPPMA**
Comme prévu par vos statuts, ce renouvellement permettra ensuite de désigner vos représentants au sein de l'association régionale pêche Nouvelle-Aquitaine.

avril/mai 2027 > AGE : Renouvellement du conseil d'administration de l'ARP-NA : Conformément aux statuts de l'AR, chaque Fédération départementale désigne deux administrateurs : son président et un membre de son conseil d'administration + renouvellement du bureau

Désignation des quatre représentants régionaux au CA de la FNPF

Article 5 (statuts FNPF)

1. Composition
La Fédération nationale est administrée par un conseil d'administration comprenant trente-deux membres.
Trente et un membres sont élus, parmi les membres des bureaux des fédérations départementales, par leur circonscription électorale à raison de : deux membres pour la circonscription électorale n° 1 (Ile-de-France, Saint-Pierre-et-Miquelon), trois membres pour la circonscription électorale n° 2 (Hauts-de-France, Normandie), trois membres pour la circonscription électorale n° 3 (Grand Est), trois membres pour la circonscription électorale n° 4 (Bourgogne-Franche-Comté), quatre membres pour la circonscription électorale n° 5 (Auvergne-Rhône-Alpes), trois membres pour la circonscription électorale n° 6 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Réunion), quatre membres pour la circonscription électorale n° 7 (Occitanie), **quatre membres pour la circonscription électorale n° 8 (Nouvelle-Aquitaine)**, deux membres pour la circonscription électorale n° 9 (Centre-Val de Loire) et trois membres pour la circonscription électorale n° 10 (Bretagne, Pays de la Loire).

ARTICLE 3. RENOUVELLEMENT (STATUTS FNPF)
AU PLUS TARD SIX MOIS APRÈS LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE EST À SON TOUR RENOUVELÉ.
SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE, LES PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE CHAQUE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE SE RÉUNISSENT EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE.



Qui peut se présenter au CA de l'AAPPMA ?
Toute personne titulaire d'une carte 2026 annuelle *(majeure, mineure, découverte femme)* au sein de l'AAPPMA **depuis 2 ans minimum.**

Lexique
AG *= Assemblée Générale*
CA *= Conseil d'Administration*
FD *= Fédération Départementale*
AAPPMA *= Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*

Pêcheur : Vous

peut se présenter au — élit

si *membre actif ** d'une AAPPMA, peut se porter — approuve, s'il y en a

CA AAPPMA
Entre 7 et 15 élus

peut se présenter comme — élit, si besoin

Candidat(s) au **CA** dela **FD**
sans limite de nombre

élit

Bureau
dont
Président

Délégué(s) *à* ***l'AG*** *dela* ***FD***

Si l'AAPPMA :
< 250 membres actifs ***** = **0 délégué**
> 250 membres actifs= **+1 délégué**
> 1 000 membres actifs= **+2 délégués**
puis **+1** pour **1 000** membres actifs

Condition pour voter
Être **titulaire** d'une **carte 2026** annuelle *(majeure, mineure, découverte femme)* au sein de l'AAPPMA. La carte **"offre automne"** est valable.

***membre actif** = personne titulaire d'une carte de pêche annuelle majeure, mineure ou découverte femme.

élisent — élit

1. AAPPMA
Octobre - décembre 2026 - mandat de 5 ans

CA Fédéral

élit — élit — élit — élit

+ 1 délégué *pour l'AG del'Union de Bassin (UB)*
+ 1 représentant *au CA de l'Union de Bassin (UB)*

Bureau Fédéral
dont
Président

+ 1 délégué *pour l'AG del'Association Régionale (AR)*
+ 1 représentant *au CA de l'AR*

+ 1 représentant *au CA de l'entente réciprocitaire*

élit — élit

2. FÉD. DÉPARTEMENTALE
Mars 2027 - mandat de 5 ans

CA Régional

élit — Bureau Régional
dont
Président

élit

Représentants
au **CA** *dela* **FNPF** *parmi les membres des bureaux des FD (4 pour la région Nouvelle-Aquitaine)*

=

CA National

Composé des ***32 représentants*** *nommés à l'échelle régionale*

élit

Bureau National
dont
Président

3. Association Régionale
Avril - mai 2027 - mandat de 5 ans

4. Fédération Nationale
Septembre 2027 max - mandat de 5 ans

Une infographie réalisée par l'Association Régionale de Pêche en Nouvelle-Aquitaine

4 Cartes de pêche

POINT NATIONAL

-4,34% toutes cartes au 20/09/2026

POINT RÉGIONAL

POINT DÉPARTEMENTAL

Détail par département

↓ L'évolution correspond à 2025 → 2026 (toutes les évolutions sont négatives).

	Département	Interfédérale 2026	Total 2026	Évol. total	Membres actifs 2026
16	Charente	4 856	13 361	-7,52 %	10 277
17	Charente-Maritime	6 155	20 100	-7,32 %	14 381
19	Corrèze	3 781	12 328	-1,96 %	7 566
23	Creuse	2 053	5 254	-6,58 %	3 636
24	Dordogne	5 756	17 015	-3,07 %	11 466
33	Gironde	8 562	27 455	-6,01 %	19 917
40	Landes	4 816	20 542	-8,13 %	12 720
47	Lot-et-Garonne	4 901	12 555	-3,30 %	9 043
64	Pyrénées-Atlantiques	5 000	18 010	-3,73 %	11 850
79	Deux-Sèvres	6 540	17 012	-4,10 %	12 221
86	Vienne	4 643	15 592	-3,13 %	10 929
87	Haute-Vienne	5 250	12 114	-10,60 %	8 397

Nouvelle-Aquitaine — Analyse des cartes par département

Comparatif 2025 / 2026 • 12 départements • synthèse des indicateurs-clés



Interfédérale

2025	2026
65 430	62 313

↓ -4,76 %

Total

2025	2026
202 536	191 338

↓ -5,53 %

Membres actifs

2025	2026
139 869	132 403

↓ -5,34 %

Membres actifs adultes

2025	2026
116 631	110 059

↓ -5,63 %

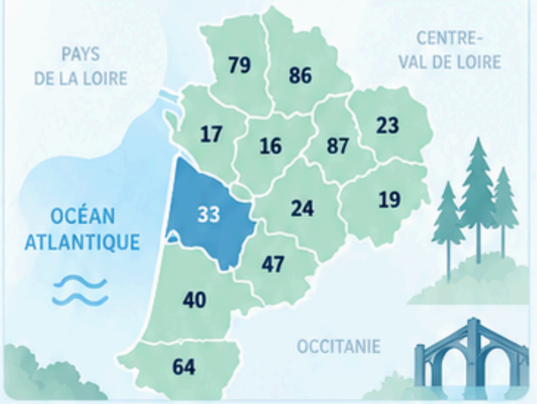
Total 2026 par département

Classement du plus grand au plus petit

33	Gironde	27 455	(-6,01 %)
40	Landes	20 542	(-8,13 %)
17	Charente-Maritime	20 100	(-7,32 %)
64	Pyrénées-Atlantiques	18 010	(-3,73 %)
24	Dordogne	17 015	(-3,07 %)
79	Deux-Sèvres	17 012	(-4,10 %)
86	Vienne	15 592	(-3,13 %)
16	Charente	13 361	(-7,52 %)
47	Lot-et-Garonne	12 555	(-3,30 %)
19	Corrèze	12 328	(-1,96 %)
87	Haute-Vienne	12 114	(-10,60 %)
23	Creuse	5 254	(-6,58 %)

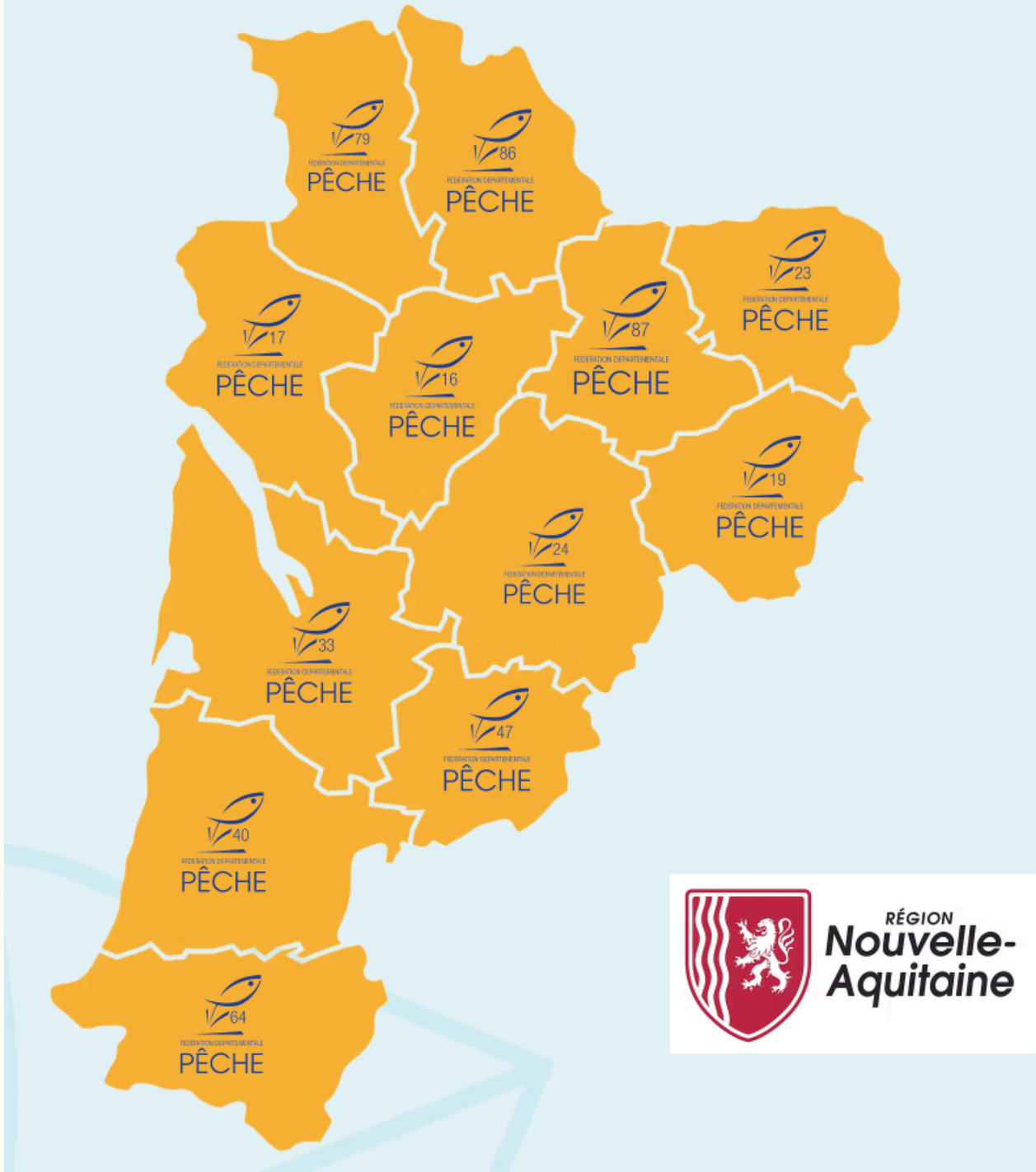
Faits marquants

1. Volume 2026 le plus élevé **Gironde (27 455)**
2. Meilleure évolution du total **Corrèze (-1,96 %)**
3. Plus forte baisse du total **Haute-Vienne (-10,60 %)**
4. Plus faible volume 2026 **Creuse (5 254)**



5

Tour d’actualité des FDAAPPMA



6 Point région

VASSIVIÈRE

Avancement des travaux, copil, subvention…

SUBVENTIONS

Axe par Axe

POLITIQUE RÉGIONALE

Déjeuner des Présidents avec Alain Rousset le 16 décembre 2026 à l’hôtel de Région.

6 Point région

2024

Axe A : soldé : aide accordée : **484 850,00 €**
Axe B : en attente de paiement Région : 138 587,40 € (avance payée) - reste 42 737,77 € à toucher
+ dossier Géopêche en attente de versement : 7 950 €
Axe C : soldé : **158 075,96 €**

2025

+ Vassivière 200 000 €

Axe A : 2 ans pour réaliser l'action (jusqu'au 31/12/2026)
Axe B : 2 ans pour réaliser l'action (jusqu'au 31/12/2026)
Axe C : soldé : **142 800 €**

2027 ?

2026

Axes A,B et C votés en CP du 7 juillet 2026. En attente des conventions

7 Point financier - budget et trésorerie

Point comptable réalisé au 31/08/2026 par le cabinet comptable AMETIS : situation équilibrée, conforme au prévisionnel

En attente du paiement des subventions région 2026 (avances)

En attente du paiement des subventions FNPF

Avance de 20% suplémentaire demandée pour le dossier Vassivière

8+9 Développement loisir pêche et communication

- Bilan “rencontres fédérations”
- JFT (bilan, perspectives, 17,...)
- Evènements pêche :
  - Perche master (33)
  - Float-tour (33)
  - JFT (47, 79, 40, 24)
  - Finale Float-Tour
  - Mercury Fishing Cup (19)
  - Foire de Bordeaux
  - Lot Fishing Day (47)
- Communication :
  - Visuels AGO (40)
  - Dépliants / guides de pêche (64, 24)
  - Films promotionnels (actions, sites, pêche, etc..) (16, 79, 86)
  - Vidéos d’alertes (86)
  - Drone (23, 87)
  - Formation Linkedin
- Développement :
  - Hors-série P&P
  - Encyclopédie 250 spots
  - Livre enfants
  - Goodies ligne de pêche (1,50€)

10 Point juridique

- Rencontres juridiques nationales
- Constats et perspectives
- Méthodes
- Guide rédigé par la FNPF
- Contact des PRE
- Proposition de stage

Trame pour transmission des procédures, boîte à outils pour les demandes de réparations de préjudices, relations avec les PRE, harminisation des transactions civiles, etc…)

Pêche Nouvelle-Aquitaine
4 j

Aujourd'hui, à la Bibliothèque nationale de France, les Rencontres juridiques de la **Fédération Nationale de la Pêche en France FNPF** réunissent les acteurs de la pêche autour d'un sujet essentiel : la reconnaissance et la réparation des atteintes portées à nos milieux aquatiques.

De l'intervention de l' **Office français de la biodiversité** aux évolutions du contentieux environnemental, des outils juridiques aux différentes méthodes d'évaluation des préjudices, cette journée permet de croiser expertise juridique, connaissance des milieux et expérience de terrain.

Un temps fort également pour les FDAAPPMA, dont le rôle de sentinelles des milieux aquatiques prend ici tout son sens.

Présentes au plus près des rivières et des écosystèmes, elles sont à la fois témoins des atteintes, actrices de leur connaissance et parties prenantes de leur protection.

Parce que la protection de l'environnement passe aussi par la capacité à identifier, évaluer et faire reconnaître les préjudices subis par les milieux naturels, ces échanges contribuent à faire progresser collectivement notre action.

🌿 Une journée de réflexion, de partage d'expertise et de construction pour mieux défendre demain nos rivières et nos milieux aquatiques.



FNE / GDSA
Dérives et alertes

ALERTES:

- M.BOIREAU
- M. CHENEL

CONVENTION OPÉRATIONNELLE
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PROGRÈS
BASSIN ADOUR GARONNE EN NOUVELLE-AQUITAINE

4 Signataires :

3 Objectifs:

- Compatibilité des rejets pour contribuer aux objectifs de bon état des masses d'eau
- Continuité hydraulique en garantissant le respect du débit réservé
- Continuité écologique pour assurer le transport des sédiments et le passage des poissons migrateurs

2 Accompagnements possibles

- Dossier individuel ou mutualisation
- Vérification de l'éligibilité du projet et accompagnement à la constitution et au dépôt de demandes d'aides

1 Interlocuteur privilégié:

Le GDSA-NA a été mandaté pour accompagner tous les pisciculteurs dans leur dépôt de dossier : contact@gdsaa.com



FORMATION BIVALVES 2026

Reconnaître les bivalves du Limousin, les détecter en rivière et les prendre en compte dans les travaux d'aménagement de cours d'eau

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LIMOUSIN



FORMATIONS BIVALVES 2026

OBJECTIFS

- Connaître les principaux bivalves des cours d'eau
- Prendre en compte les bivalves dans les projets d'aménagements
- Apprendre à prospecter une rivière pour évaluer la présence de bivalves.

PUBLIC VISÉ

Techniciens de rivières, chargés de projets biodiversité, fédération de pêche, AAPPMA ou personnes amenées à travailler dans le lit d'un cours d'eau ou sur leur aménagement.

INTERVENANTS

FNE Limousin : David Naudon - Ellen Le Roy - Frédéric Noilhac - Marion Catteau

DATES ET LIEUX

Une journée de formation sur l'une de ces 3 dates :

15 septembre - 9h/17h - A Grand-Bourg (23)
29 septembre - 9h/17h - A Eyburie (19)
30 septembre - 9h/17h - Secteur Marval/Pensol/Abjat (87/24)

En cas de conditions hydrologiques non propices, les jours de formation seront reportés.

INSCRIPTIONS

Inscription souhaitée avant le 7 septembre 2026 à l'adresse mail :
marion.catteau@fne-limousin.fr

Formation financées par :

CONTENUS DE FORMATION

- Descriptif des espèces de bivalves et enjeux de préservation
- Arbre de décision pour la prise en compte des bivalves dans les aménagements de cours d'eau
- Apprentissage de la prospection visuelle avec bathyscope

DÉROULÉ

- Une partie en salle pour comprendre les démarches de prise en compte des bivalves.
- Une partie, sur le terrain, dans un cours d'eau pour pratiquer la prospection visuelle par bathyscope.

PRÉ-REQUIS ET MATÉRIEL

Pas de pré-requis nécessaire.
Disposer de cuissardes ou de waders.
Prévoir un bathyscope si vous en avez un.

Prêt de matériel à la demande lors de l'inscription.



FNE / GDSA
Dérives et alertes

Mail transmis à la FD87 par FNE, le 26 août 2026

Bonjour,
comme convenu par téléphone avec certain.es d'entre vous, je vous transmets les supports de communication à destination des AAPPMA pour les formations bivalves que FNE Limousin organise en septembre 2026 en partenariat avec le SIAV, le SYMBA et l'AT Gartempe Amont. Ces formations visent principalement cette année les pêcheurs et bénévoles des AAPPMA pour les informer de la présence de bivalves sur les cours d'eau qu'ils arpentent et sur la façon de les prendre en compte lors des interventions dans le lit des cours d'eau (pêche électrique, restauration de frayères, enlèvements d'embâcles…).
Voici les supports de communication :
En pièce jointe : l'affiche et le programme à joindre par mail aux AAPPMA et à diffuser sur vos réseaux,
Le contenu textuel à joindre éventuellement dans vos mails et communications : Le saviez-vous ? Des moules d'eau douces habitent le fond de nos rivières limousines et évoluent avec et grâce à certains poissons. Vous avez peut-être déjà vu leurs coquilles sur les berges ou les branchies de certains poissons ponctuées de petits points blancs, signe de la présence de larves de moules ? Pour en savoir plus sur les espèces de moules d'eau douce que vous pouvez croiser lors de vos sorties et identifier les façons de la préserver lors des travaux de restauration de cours d'eau, FNE Limousin vous propose 1 journée de formation réalisable les 15, 29 ou 30 septembre 2026. Ces formations sont principalement dédiées aux pêcheurs, bénévoles des AAPPMA et techniciens intervenant dans les cours d'eau. Retrouvez le programme en pièce jointe et inscrivez-vous avant le 7 septembre sur l'une des 3 dates à l'adresse : marion.catteau@fne-limousin.fr.
Par avance, un grand merci de relayer ces formations auprès de vos AAPPMA membres. Je me permettrai de solliciter directement quelques AAPPMA avec lesquelles nous avons des contacts un peu plus fréquents.
Bien à vous,



12 Mare' N-A (fédération régionale des chasseurs)



DÉMARCHE ALICE GIRARD

13 Fonds FEDER

PÉRIODE

1er janvier 2027 au 31 décembre 2028

ÉTUDE 2026

services FEDER / Région

CONTEXTE

Baisse des subventions régionales pour l'éducation à l'environnement
Objectif spécifique 2.7

ANALYSE D'OPPORTUNITÉ

Diagnostic de capacité (financière/humaine/juridique)

PHASE 1

Diagnostic et
capacité interne

PHASE 2

Dimensionnement de projet (gouvernance,
contenus pédagogiques, budget prévisionnel

PHASE 3

Instruction et dépôt

PHASE 4

Exécution et suivi : compatibilité dédiée, suivi analytique, suivi et reporting (bilan intermédiaire, indicateurs de suivi, contrôles, audit, pièces de temps et bulletins de salaires

Positionnement ?

PAIEMENTS :

au mieux 2029



14 Journée garderie régionale

NOVEMBRE 2026 (SEMAINE DU 23 ?)

Au siège de la FD64

PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT DU PRE DE BAYONNE

Articulations, attentes, méthodes de traitement, types d’infractions etc.

LOGICIEL GARDERIE

Premiers bilans : quelles avancées, quelles modifications attendues, REX,

I5 Transmission des informations aux directeurs / FD

À valider à la fin de chaque réunion statutaire pour faciliter le relais d'informations à vos équipes :

Disponible immédiatement après la réunion

www.peche-nouvelle-aquitaine.org/relevesdedecisions ou en scannant ce QRcode

Mot de passe : arpna12AR



Lecture et approbation du relevé de décisions du jour

16 Questions diverses



PÊCHE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Merci pour votre attention

Date prochain CA ?